



PRÉFET DU VAR

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale des territoires et de la mer du Var Service Eau et Biodiversité

Toulon, le 15 mars 2021

Service Eau et Biodiversité

Sylvie FANTIN

Chargée de mission environnement

Tél : 04 94 46 82 44

Courriel : sylvie.fantin@var.gouv.fr

Note de présentation

Établie au titre de l'article L.123-19-2 du Code de l'Environnement
dans le cadre de la mise en œuvre du principe de participation du public défini à l'article 7
de la charte de l'environnement.

Dossier présenté	
Objet : demande de dérogation à l'interdiction de destruction d'habitat d'espèces animales protégées définie à l'article L.411-1 du code de l'environnement	
Motif(s) : pour procéder ou faire procéder sur le territoire de la commune de Toulon à la stérilisation/destruction des œufs de l'espèce protégée Goéland leucophée (<i>Larus michahellis</i>) pour les années 2021, 2022 et 2023	
Demandeur : ville de Toulon	
Pièce(s) associée(s) produite(s) par le demandeur : 1 CERFA + dossier de demande + carte	
Contexte	
Le Goéland leucophée (<i>Larus michahellis</i>) est une espèce protégée sur l'ensemble du territoire français. En conséquence, le demandeur doit être habilité à détruire à titre dérogatoire les œufs de goélands.	
Objectif(s)	
La demande vise à permettre la stérilisation des œufs pour éviter un taux de reproduction trop élevé.	
Avis	
Un avis favorable sans réserve sera accordé pour raison sanitaire et nuisances à l'encontre des personnes et des biens. Le Conseil National de la Protection de la Nature n'a pas lieu d'être consulté ; il a cependant déjà rendu des avis favorables sur ce type de procédure sur cette espèce selon les mêmes modalités. Le délai pour agir est contraint (nidification mars avril mai).	
Modalités de consultation	
Le dossier de demande de dérogation ainsi que le projet de décision sont mis à la consultation du public sur le site Internet des services de l'Etat : www.var.gouv.fr Les observations sur le dossier de demande peuvent être communiquées : <ul style="list-style-type: none">• par voie électronique à l'adresse suivante : ddtm-biodiv@var.gouv.fr• par courrier à la Préfecture du Var – DDTM83/SEBIO/Environnement à l'adresse ci-dessous indiquée	
Dates de la consultation	
Début de la consultation : 22 mars 2021	Fin de la consultation : 12 avril 2021 inclus

Adresse postale : Préfecture – DDTM – service eau et biodiversité – mission environnement - CS 31 209 - 83070 TOULON CEDEX
Accueil du public : 244 avenue de l'infanterie de marine à Toulon face aux pompiers
Téléphone 04 94 46 83 83
Courriel : ddtm-biodiv@var.gouv.fr
www.var.gouv.fr